

PYRENEES SOLIDAIRES

En Avril 2006, les pyrénéens ont exprimé à Arbas leur colère contre le plan d'introduction d'ours slovènes, et l'irresponsabilité des 4 maires qui ont accepté un lâcher sachant qu'ils imposaient de fait l'ours à tout le massif. Une manifestation spectaculaire, mais non violente. Suite à la plainte du maire d'Arbas - président de la 1^{ère} association pro-ours - dix militants ariégeois viennent d'être condamnés à verser 19.981 euros d'amendes, de dommages et intérêts et frais de justice.

Parce que nous avons la responsabilité morale et matérielle de partager cette sanction arbitraire, et que nous sommes loin de disposer des énormes ressources financières des associations pro-ours, nous lançons une

GRANDE SOUSCRIPTION

pour exprimer notre unité et notre solidarité

20.000 euros, c'est une somme très importante. Ce sont 4.000 souscriptions de 5 €, ou 2.000 souscriptions de 10 € ... Nous savons que toute somme même modeste peut représenter un gros sacrifice ; c'est pour cela que nous demandons à chacun d'avoir en poche **un carnet de souscription** afin de solliciter tous ceux, parents, amis ou sympathisants, qui sont prêts à nous aider.

Toutes les vallées sont unies aujourd'hui pour défendre le droit de parole que les Pyrénéens ont gagné au prix fort à Arbas. Nous continuons à dénoncer la casse de l'outil de travail de milliers d'éleveurs, l'ensauvagement programmé des estives, le coût exorbitant de l'ours. « Les hommes et les femmes de ce Pays ont pris leur destin en mains ». Avec toutes les forces du territoire, nous défendons une vision moderne des Pyrénées, basée sur un développement durable, harmonieux et cohérent, dans le respect des hommes et de l'environnement.

<p>Nous vous remercions chaleureusement de vos petits et gros efforts pour que face à l'avidité et l'esprit de revanche du maire d'Arbas, s'élève depuis chaque vallée des Pyrénées ... une montagne de solidarité. Souscrivez vite, <u>avant le 20 Janvier 2008</u>. Le montant collecté sera remis par votre association locale à l'ASPAP lors de son assemblée générale fin Janvier à Foix, en Ariège.</p>

PYRENEES SOLIDAIRES

Bulletin de souscription à retourner avant le 20 JANVIER 2008

Nom, Prénom

Adresse

.....

Code postal

Commune

Oui, je souhaite exprimer ma solidarité et participer financièrement au règlement de la peine de 19.981 € prononcée contre les 10 manifestants d'Arbas.

Je verse une souscription de €

par chèque directement à l'ASPAP (adresse ci-dessus)

par chèque ou espèces à mon correspondant local :

--

Je suis Je ne suis pas membre d'une association.

Je souhaite adhérer à l'association

Merci de votre soutien

---✂-----

Votre association départementale

09	ASPAP Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées 32 rue Général de Gaulle 09000 FOIX Contact : 06 30 29 90 86
31	ADIP Association pour la Défense de l'Identité Pyrénéenne 31110 MOUSTAJON de LUCHON Contact : 06 63 22 41 01
64	FTEM Fédération Transpyrénéenne des Eleveurs de Montagne BP17 Mairie 64440 LARUNS Contact : 06 87 66 29 03
65	ASPP Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Pyrénéen Areda - 16 rue Docteur Berguignat 65400 ARGELES-GAZOST Contact : 06 30 36 97 52

Coordination Pyrénéenne - ADDIP : Association. pour le Développement Durable de l'Identité des Pyrénées

www.aspap.info

www.pyrenees-pireneus.com